



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4090066

N/REF : 14/08/2024 15H39 C:004000 I:32048
V/REF : 2024 1234925
V/Email reçu le Mercredi 14/08/2024 à 15H39

**DYNACITE
AGENCE DE RILLIEUX
2 AVENUE DES NATIONS
69164 RILLIEUX LA PAPE**

V/REF.IMM. 11653
IMMEUBLE : LE 65 RUE GIRONDINS
65 RUE DES GIRONDINS
69007 LYON

Dardilly, le 12 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 65 RUE DES GIRONDINS - LOGEMENT MME SEKKAI TEL 06 17263829 OU
0972938189 AU 5EME ETAGE

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE CAR PLUS D ELECTRICITE SUR TOUTES LES PRISES DU
LOGEMENT

Donneur d'ordre : Mlle I. KERKENI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Dépannage logements

INTERVENTION DU 14/08/2024 A 18H00 :
INTERVENTION EN URGENCE SUITE DEMANDE DE MME KERKENI.
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME SEKKAI.
RECHERCHE DE PANNE SUR INSTALLATION LOGEMENT SUITE PLUS DE COURANT SUR
L'ENSEMBLE DES PRISES DU LOGEMENT.
SUITE CONTROLE DE L'INSTALLATION ET REALISATION MESURES D'ISOLEMENT DES
LIGNES DEPUIS TABLEAU ELECTRIQUE, IDENTIFICATION D'UNE LIGNE PRISE HS
ENTRE COULOIR ET LA CHAMBRE. LIGNE EN DEFAUT D'ISOLEMENT RESPONSABLE DES
DISJONCTIONS DE L'INSTALLATION ET DE LA PANNE DE COURANT SUR L'ENSEMBLE
DES PRISES.
ISOLATION DE LA LIGNE HS ET REMISE EN SERVICE DU RESTE DE L'INSTALLATION
.

OBSERVATIONS : GG LCOMPTER Email envoyé le 06/09/24 à 12H01 Mme H. DJEZZAR-MEDJERDI

FP LCOMPTER Email envoyé le 02/09/24 à 09H36 Mlle I. KERKENI e

SUITE A NOTRE INTERVENTION EN ASTREINTE, IDENTIFICATION ET ISOLATION
D'UNE LIGNE PRISE HS. AFIN DE REMETTRE EN SERVICE LES INSTALLATIONS
ISOLÉES, IL EST NECESSAIRE DE PREVOIR LA REFECTION DE LA LIGNE PRISE
HS, SOIT LA CREATION D'UNE LIGNE PRISE AVEC CREATION D'UNE DISTRIBUTION
GOULOTTE DEPUIS LA PRISE DU FRIGO POUR REALIMENTER LES PC DE LA CHAMBRE
ET 2 DU SEJOUR.



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4090066

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Inter. astreinte techn. electricité	1	88,50		88,50
1,00	Mo technicien electricite astreinte comp	1	88,50		88,50
1,00	Deplacement astreinte zone 1	1	54,28		54,28
TOTAL H.T.					231,28
T.V.A. a 10,00%					23,12
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>254,40</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4090066

N/REF : 14/08/2024 15H39 C:004000 I:32048
V/REF : 2024 1234925
V/Email reçu le Mercredi 14/08/2024 à 15H39

DYNACITE
AGENCE DE RILLIEUX
2 AVENUE DES NATIONS
69164 RILLIEUX LA PAPE

V/REF.IMM. 11653
IMMEUBLE : LE 65 RUE GIRONDINS
65 RUE DES GIRONDINS
69007 LYON

Dardilly, le 12 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 65 RUE DES GIRONDINS - LOGEMENT MME SEKKAI TEL 06 17263829 OU
0972938189 AU 5EME ETAGE

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE CAR PLUS D ELECTRICITE SUR TOUTES LES PRISES DU
LOGEMENT

Donneur d'ordre : Mlle I. KERKENI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Dépannage logements

INTERVENTION DU 14/08/2024 A 18H00 :
INTERVENTION EN URGENCE SUITE DEMANDE DE MME KERKENI.
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME SEKKAI.
RECHERCHE DE PANNE SUR INSTALLATION LOGEMENT SUITE PLUS DE COURANT SUR
L'ENSEMBLE DES PRISES DU LOGEMENT.
SUITE CONTROLE DE L'INSTALLATION ET REALISATION MESURES D'ISOLEMENT DES
LIGNES DEPUIS TABLEAU ELECTRIQUE, IDENTIFICATION D'UNE LIGNE PRISE HS
ENTRE COULOIR ET LA CHAMBRE. LIGNE EN DEFAUT D'ISOLEMENT RESPONSABLE DES
DISJONCTIONS DE L'INSTALLATION ET DE LA PANNE DE COURANT SUR L'ENSEMBLE
DES PRISES.
ISOLATION DE LA LIGNE HS ET REMISE EN SERVICE DU RESTE DE L'INSTALLATION
.

OBSERVATIONS : GG LCOMPTER Email envoyé le 06/09/24 à 12H01 Mme H. DJEZZAR-MEDJERDI

FP LCOMPTER Email envoyé le 02/09/24 à 09H36 Mlle I. KERKENI e

SUITE A NOTRE INTERVENTION EN ASTREINTE, IDENTIFICATION ET ISOLATION
D'UNE LIGNE PRISE HS. AFIN DE REMETTRE EN SERVICE LES INSTALLATIONS
ISOLÉES, IL EST NECESSAIRE DE PREVOIR LA REFECTION DE LA LIGNE PRISE
HS, SOIT LA CREATION D'UNE LIGNE PRISE AVEC CREATION D'UNE DISTRIBUTION
GOULOTTE DEPUIS LA PRISE DU FRIGO POUR REALIMENTER LES PC DE LA CHAMBRE
ET 2 DU SEJOUR.



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4090066

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Inter. astreinte techn. electricité	1	88,50		88,50
1,00	Mo technicien electricite astreinte comp	1	88,50		88,50
1,00	Deplacement astreinte zone 1	1	54,28		54,28
TOTAL H.T.					231,28
T.V.A. a 10,00%					23,12
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>254,40</u>

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

URGENT

Adresser votre facture et le bon de contrôle à :

Dynacité O.P.H de l'Ain
390 Boulevard du 8 mai 1945
CS 10266
01013 BOURG EN BRESSE CEDEX

AMES

12 chemin des Gorges
69570 DARDILLY

1408-1539.

Entreprise

Référence : 1448180

Locataire

Locataire présent : MME SEKKAI Salima
Téléphone(s) : 09.72.93.81.89
06.17.26.38.29

Intervention

Date exécution prévue : 24/08/2024
Nature travaux : Entretien Hors contrat Electricité

N° affaire : 726412

Demandeur

Chargé de secteur : Johane Berger CS+1
Téléphone :

Lieu d'intervention

65 RUE DES GIRONDINS
69007 LYON
11653-00002-00001-00053 Etage 05

Observations

Plus d'électricité sur toutes les prises du logement
Vu avec Gaelle pour inter en URGENCE
Merci pour votre diligence

Travail	Désignation	Quantité	Unité	PU HT	Mt Réc.	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
TRADI10	1-TRAVAUX DIVERS REPARATION	1,00		318,18		318,18	31,82	350,00
Total H.T.								318,18
Total net H.T								318,18
Taux TVA								10,00%
Total TVA								31,82
Total TTC								350,00

Récapitulatif des critères comptables

Prestation / Métier	Destination	Code montant	Compte	Montant
GI - 10203	CDM	PR	61510	346,50

Demande de travaux établie le 14/08/2024

Signature

Dynacité - O.P.H de l'Ain
Territoire Rhône - Métropole
2 avenue des Nations
69140 RILLIEUX-LA-PAPE
Tél : 04 72 01 80 80 E-mail : ag.rhone@dynacite.fr

Les données à caractère personnel communiquées sur ce document sont confidentielles. Elles ne doivent être utilisées que dans le cadre de cette intervention, puis supprimées.

BON DE CONTRÔLE
N° 1234925

Pièce justificative à retourner obligatoirement
pour le règlement de la facture

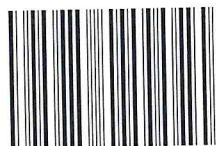
Entreprise-Fournisseur	Lieu d'intervention	Travaux ou fournitures commandés par
AMES	N° affaire ou N° EDL : 726412	Chargé de secteur : Johane Berger CS+1
Date fin de travaux ou d'achat de fournitures : /	11653-00002-00001-00053 Etage 05 MME SEKKAI Salima 65 RUE DES GIRONDINS 69007 LYON	Service destinataire : 15000-600-CS+1
Visa entreprise :	Visa locataire :	

Récapitulatif des critères comptables

Prestation / Métier	Destination	Code montant	Compte	Montant
GI - 10203	CDM	PR	61510	346,50

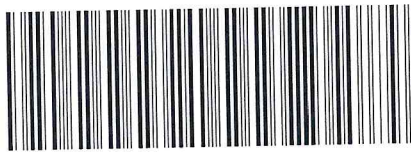
Références LAD

N° de commande



1234925

Service destinataire



15000-600-CS+1

Les données à caractère personnel communiquées sur ce document sont confidentielles. Elles ne doivent être utilisées que dans le cadre de cette intervention, puis supprimées.



ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT

Je soussigné(e) : Virginie Ciclet

Nom : Dynacité O.P.H de l'Ain

Adresse : 390 Boulevard du 8 mai 1945 CS 10266 01013 BOURG EN BRESSE CEDEX

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☐ maison ou immeuble individuel

☒ immeuble collectif

☐ appartement individuel

☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

☒ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble

☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² : 65 RUE DES GIRONDINS 69007 LYON

dont je suis : ☒ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

☒ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques

☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☒ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.

☒ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé, TVA au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à : Bourg en Bresse, le : 14/08/2024..

Signature du client ou de son représentant :

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.